

THUIN

Des quartiers illuminés pour Noël

L'animation Noël en Sambre s'adapte pour cette fin 2020 et se mue en « J'illumine ma façade, j'éclaire mon quartier ».

Cette année, il n'y aura évidemment pas de festivités Noël en Sambre avec les restaurateurs et cafetiers de la Ville Haute et de la Ville Basse, et leurs partenaires habituels que sont l'Office du Tourisme, le Musée du tram et la Ville de Thuin. Pas question



Même sans animation, Thuin brillera de mille feux en cette fin d'année.

pour autant de tomber dans la tristesse ! La Ville incite donc les citoyens à transposer la lumière dans leurs jardins et derrière

leurs fenêtres. Un petit sapin, une bougie, des guirlandes, des étoiles, des figurines, place à l'imagination pour que toute l'entité

brille de mille feux ! Et pour encourager les citoyens, un concours de plus belles façades est lancé.

Pour y participer, une fois la façade, le jardin, la maison décorés, il suffit d'en prendre une photo et de l'envoyer avec nom, prénom et adresse postale via la page Facebook officielle de la Ville de Thuin, pour le jeudi 17 décembre au plus tard. Le lendemain 18 décembre, tous les clichés reçus seront publiés sur la page Facebook « Noël en Sambre » afin que le public puisse voter pour la façade la plus féerique. Les votes

seront clôturés le 23 décembre à 12 h. Et le 24 décembre à 10 h, les photos ayant reçu le plus de « likes » seront dévoilées et détermineront les gagnants de chaque quartier. Ils remporteront un cadeau surprise soutenant le commerce local. Le concours a pour but de dynamiser les quartiers de l'entité, d'y apporter une touche de magie et de féeries en cette période particulière. En plus des décorations personnelles, les illuminations d'entrée de ville et les sapins installés au cœur des villas seront placés comme les autres années. ■ N.B.



L'Avenir - Local: entre Sambre et Meuse 24/11/2020, pages 4 & 5

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: entre Sambre et Meuse

